



Loyer et charges pour appartement

Par **Ludemi**, le **06/10/2020** à **20:52**

Bonjour

Je paye depuis 2014 une pension alimentaire pour ma fille ainsi que tous les frais exceptionnels de moitié avec mon ex conjointe. Aujourd'hui ma fille a 18 ans et pour ses études sa mère lui a pris un appartement dont je paye le loyer charges comprises de moitié avec elle plus ma pension alimentaire habituelle.. Maintenant sa mere me réclame la moitié de l'abonnement de l'électricité et de l'assurance de la maison. Suis-je dans l'obligation de payer ces frais en plus de la pension? Ou ces charges font elles parties de la pension alimentaire?

Par **P.M.**, le **06/10/2020** à **21:54**

Bonjour,

Il semblerait que ce soit des frais supplémentaires inhérents à la location de l'appartement...